Un nouveau « Plan de Sauvegarde Communal » pour assurer au mieux la sécurité des habitants de notre village.

Madame, Monsieur,

Notre territoire peut être soumis à de nombreux aléas naturels ou induits par l'homme. Ceux-ci sont répertoriés dans un document intitulé « Plan de Prévention des Risques » (PPR).

Notre « Plan Communal de Sauvegarde » (PCS), découle de ce PPR et permet d'organiser l'éventualité d'une gestion de crise future.

Il est, en effet, de notre devoir de mettre tout en œuvre pour vous alerter de la survenue d'un aléa sur notre commune et limiter au mieux l'impact de celui-ci.

Nous avons déjà connu et géré de telles crises (inondations, tempêtes …) et cette mise à jour de notre Plan Communal de Sauvegarde a pour objectif d'améliorer cette gestion dans l'alerte de la population et dans le soutien à celle-ci.

Le questionnaire ci-joint et les informations recueillies ont pour seuls objectifs de rendre notre Plan Communal de Sauvegarde plus efficace et assurer au mieux votre sécurité.

Ces données sont confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du déclenchement de notre PCS.

Vous trouverez également un formulaire à compléter si vous estimez entrer dans la catégorie des personnes concernées par celui-ci.

Le questionnaire et le formulaire sont à rendre au secrétariat de mairie, 18 Grande Rue, ou à renvoyer par mail à l'adresse suivante : mairie.sempigny@orange.fr

.

Pour suivre l'actualité de notre village au jour le jour connectez vous à notre Site Internet : http://sempigny.fr ou à la Page Face book : village de sempigny